

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Lebamba/Noyade : les génies des eaux ont "rendu" le corps de la petite Dorisca

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

C'EST le 21 juin dernier que Dorisca Niengui a péri noyée dans la rivière Louetsi, au lieu-dit "pierres blanches", au quartier missionnaire de Bongolo, à Lebamba, le chef-lieu du département de la Louetsi-Wano (L'Union du 24 au 25 juin 2023). Après plusieurs jours d'intenses recherches par les riverains, c'est finalement vendredi passé que le corps sans vie de la fillette de 12 ans a été repêché.

Selon des sources proches de la famille, il a fallu faire recours à un expert des sciences occultes pour que la rivière Louetsi leur rende le corps de leur fillette. C'est ainsi qu'après ledit rituel qui consistait à implorer la clémence des génies des eaux de la Louetsi, les génies ont accédé à leur demande. À la suite de plu-

sieurs séances d'incantations que le corps de l'adolescente a fini par émerger, trois jours après sa disparition. La dépouille flottait sur les eaux, dans le périmètre immédiat du lieu où le drame s'est produit.

Pour rappel, le jour des faits, Dorisca Niengui s'était rendue à la rivière. Comme à son habitude, avec deux de ses sœurs, dans le but de faire la lessive et prendre un bain. Malheureusement, elle va être emportée par le courant de la Louetsi. Et ce sous le regard impuissant de ses sœurs qui, toutes en pleurs, sont précipitamment allées prévenir les membres de la famille et demander de l'aide pour secourir la petite.

Dorisca Niengui laisse une famille éplorée. Mais surtout traumatisée par les conditions de sa disparition.



Photo: Isaac MUKETA MUELE

La petite Dorisca Niengui de son vivant.

Le clin d'œil de

Lybek



Oyem : un violeur interpellé après 3 ans de cavale

Alexis NDONG SIMA
Oyem/Gabon

ARMEL Steeve Ndzigue Ndong 2 alias "Didong le lingot", Gabonais de 26 ans, va enfin rendre des comptes à la justice. Auteur présumé du viol d'une jeune femme en 2021, le délinquant sexuel qui traînerait également un lourd passé criminel a été interpellé après une cavale ayant duré 3 ans. Selon une source proche du dossier, les faits qui valent des déboires judiciaires à Armel Steeve Ndzigue Ndong 2 se sont produits en juin 2021. Un jour de ce mois-là, une Gabonaise de 20 ans, R.A.O., quitte son domicile vers 4 heures pour se rendre à son lieu de travail sis au marché de Nguouema, dans le 2e arrondissement d'Oyem. Parvenue au niveau de la pharmacie Magalie-Nfoume, elle est attaquée par un inconnu qui, sous la menace d'un tesson de bouteille l'entraîne dans un buisson. Et la menace d'en finir avec



Photo: ANS

Armel Steeve Ndzigue Ndong 2 médite sur son sort au Peloton.

elle, si elle ose crier. L'homme lui ordonne ensuite de se déshabiller, avant de la sodomiser sans aucune protection. Toutefois, pendant son acte, ce que le violeur ignorait, c'est que R.A.O. l'aurait identifié. Après avoir assouvi sa libido, le bourreau fond dans la nature laissant sa victime en pleurs. C'est d'ailleurs dans cet état qu'elle

retourne chez ses parents, à qui elle raconte sa mésaventure. Ces derniers la conduisent d'abord dans une structure sanitaire chez un gynécologue. Le certificat médical délivré par celui-ci aurait attesté de la présence de lésions au niveau du rectum. Sans plus tarder, une plainte est déposée contre X auprès des services de la Police judiciaire (PJ) d'Oyem. Activement recherché pendant 3 ans, le fugitif aperçu entre-temps dans les rues de Mitzic, est finalement neutralisé par les éléments des forces de sécurité qui le conduisent sous bonne escorte à Oyem. Le mis en cause a été déféré en fin de semaine dernière devant le parquet, où un magistrat instructeur l'a placé sous mandat de dépôt au Peloton.

Pour s'être rendu auteur de nombreux autres forfaits lors de sa cavale, le violeur présumé est aussi poursuivi pour association de malfaiteurs, vols qualifiés manifestes et voies de fait envers agents au cours de son interpellation.